FT335 – Profilés goutte d'eau

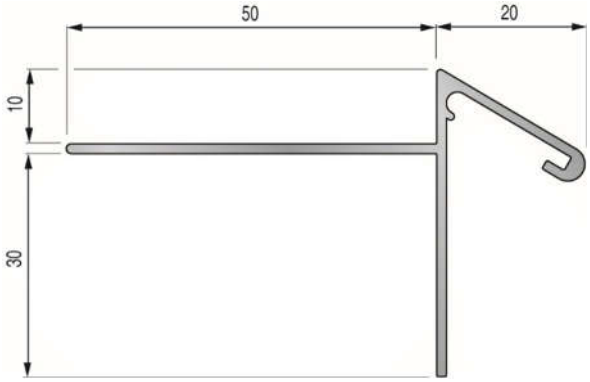

Modèle encastré 10 mm

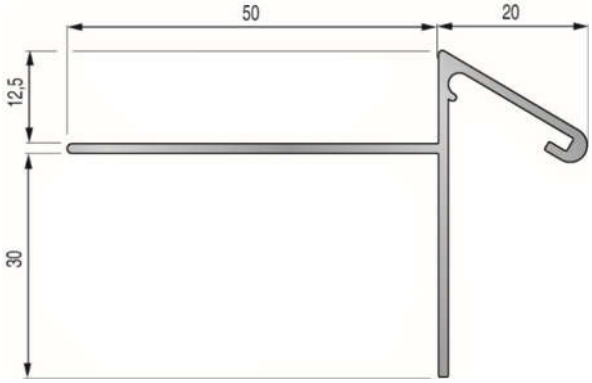

Modèle encastré 12,5 mm

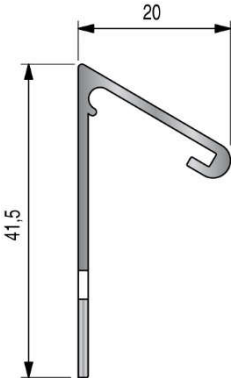

Modèle rapporté

Descriptif
Profilés en alu anodisé permettant d'évacuer le ruissellement des eaux de pluie en façade et en nez de balcons.

Domaine d'emploi
Usage en extérieur.

Matières
- Alliage d'aluminium (nuance 6060 T5) anodisé.

Références

Modèle	Longueur	Référence
Encastré 10 mm	2,5 m	55 11 010
Encastré 12,5 mm		55 11 020
Rapporté		55 11 030

Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique
Perçage du modèle « rapporté »	Les profilés sont percés de 12 trous (entraxe 195 mm, 1er trou à 80 mm).

Mise en œuvre

Modèles encastrés :

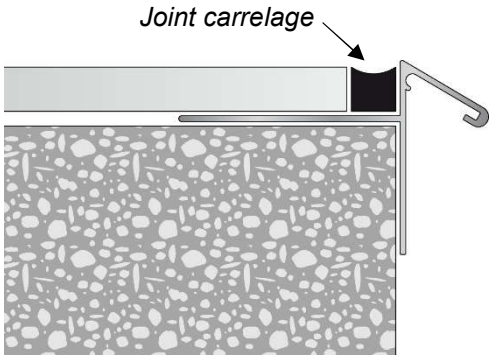

- Ces profilés se posent avant la mise en œuvre de carrelage.
- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.
- Enduire le support de colle à carrelage
- Poser le profilé dans la colle fraîche et mettre à niveau.
- Poser le carrelage en réalisant un joint entre le profilé et le carrelage, à l'aide de croisillons et de mortier pour joint.
- Nettoyer immédiatement le profilé à l'aide d'une éponge propre et humide.
- Protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

Modèle rapporté :

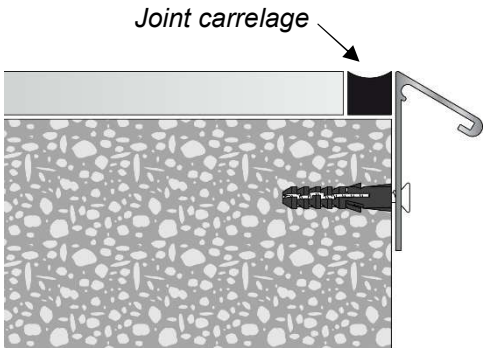

- Couper le profilé à la longueur voulue.
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.
- Repérer les trous et percer le support.
- Insérer les chevilles.
- Visser le profilé.
- Réaliser un joint étanche entre le profilé et le revêtement.

Entretien
Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment…), l'anodisation peut se tacher. Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

Options

Vis à tête plate cruciforme :

- Acier zingué blanc
- Ø 3,5 x 30 mm
- Boîte de 200 vis
- Réf. 39 19 00

Cheville nylon :

- Ø 5 x 25 mm
- Sachet de 200 chevilles
- Réf. 39 60 00

Dinac est une marque déposée de la société Dinac
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT
Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations inclues dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.
La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.

DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03